



Compte-rendu de la réunion du 24/06/2021

Présents :

Pascal Blanc (Président)
Gilbert Ciulla
Michel Leleu
Gérard Leleu
Eric Bonhomme
Frantz Klein
Alexandre Ginet
Antoine BAILET
Ludovic Carranza
Guillaume Hemmer

HSCL Lagny
HSCL Lagny (3 voix)
ASP Asnières (1 voix)
ASP Asnières
CHSPC Pontoise (3 voix)
Squale Neuilly (3 Voix)
Squale Neuilly
Paris V Paris
HC Chelles (1 voix)
ASDXII Paris (2 voix)

Ordre du jour

- 1. Elaboration du calendrier 2021-2022**
- 2. Questions diverses**

1. Mise en place du Calendrier 2021-2022

Mise en place du calendrier. (Voir sur le site de la commission : <https://crhs-idf-ffessm.fr/index.php/competition>)

Les poules resteront identiques à celles de l'année dernière. Exception faite de clubs de D1N qui souhaiteraient entrer ou sortir de la DAM. Ou 1 arrangement pour les clubs organisateurs de journées.

2. Questions diverses

2.1. La licence à 25€ Adultes et 20€ Jeunes

La Fédération met en place une licence à 25€ Adultes et 20€ Jeunes pour la reprise des activités. Mais elle ne débutera qu'au 1^{er} juillet. Cela ne concernera donc pas les activités sportives qui ont pu reprendre en juin et qui s'arrêteront dès les vacances scolaires commencées.

Un mouvement de protestation s'est fait entendre auprès de Dominique RUAUX notre président de commission Nationale réélu avec la même équipe en mars dernier. Dominique va porter auprès du nouveau CDN nos remarques.

2.2. Élections fédérales

Le résultat des élections a porté en tête la Liste de Frédéric Di Meglio avec une petite avance. Jean-Louis Dindinaud, tête de liste opposante, a porté devant le CNOSF, des réclamations sur le déroulé des élections qui comportaient plusieurs irrégularités. Celles-ci ont été constatées, suite à enquête, par le médiateur du CNOSF. Le rapport de celui-ci note de grave manquement dans l'organisation. Celles-ci sont de nature à refaire des élections.

Cependant, ce ne sont que préconisations qui sont portées aux deux parties qui s'opposent. Si l'équipe en place refuse de les suivre, il reste à Jean-Louis Dindinaud de porter plainte et le juge peut obliger l'équipe élue à suivre les préconisations du CNOSF.

2.3. . Nouveau CACI pour les mineurs

Le gouvernement a supprimé l'obligation de la visite médicale pour les mineurs. Un questionnaire légèrement ménagé par la FFESSM va être mis en ligne sur le site fédéral. Cependant, la consultation reste obligatoire en cas de sur-classement.

Fin de la réunion à 22h00

PROCHAINE RÉUNION

Mercredi 15 septembre 2021

60 rue de Romainville

75019 Paris

20h00

Ordre du jour de la prochaine réunion CRHS

- **CR AG + réunion de 26 juin 2021**
- **Calendrier**
- **Poules**
- **Pass sanitaire**
- **Label Ecole de Hockey et référents IDF**
- **Nouveau CACI jeunes**
- **Budget et fonctionnement**
- **Projet sport fédéral**
- **Pass Sport**
- **Stage brassage La Rochelle**
- **Questions diverses**